



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 1629

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'adaptation de la Caisse des dépôts et consignations à la nouvelle donne économique. En effet, la Cour des comptes, dans son rapport sur « l'État et le financement de l'économie » de juillet 2012 propose d'élaborer un nouveau plan stratégique pour la Caisse des dépôts et consignations. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Comme le ministre de l'économie et des finances l'a souligné dans sa réponse au rapport de la Cour des comptes, publiée en annexe du même rapport, les recommandations de la Cour sur l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de la Caisse des dépôts et sur la mise en place d'une politique active de gestion de ses participations vont dans le bon sens. En particulier, il paraît très important que la Caisse des dépôts procède à une évaluation de ses filiales et participations afin d'envisager des évolutions de son périmètre d'intervention en fonction de leur caractère stratégique et de leur rentabilité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1629

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4463

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1324